

Sujet de la

réunion:

Comité d'affaires - Projet intégré SRB Pie-IX

18 février 2019

Date :

Centre Yves-Thériault

3925, rue Villeray, Montréal

Heure: 18h00 à 19h30

Étaient présents :

Projet intégré SRB Pie-IX :

Marc Dionne, directeur principal Luc Beaudin, directeur de projets Tatiane Pallu, chef de section Pascale Barrière, chargée de projets Caterina Milioto, ingénieure en maintien de la circulation

Léonard Boisclair, agent de liaison **Nicolask Koronkiewicz**, agent de liaison

STM:

Philippe Parenteau, conseiller, gestion des réseaux

Benoît Tessier, conseiller.

contractualisation et relations avec les partenaires

Félix Gauthier, conseiller.

contractualisation et relations avec les partenaires

Nathalie Cinq-Mars, secrétaire Contractualisation et Relations avec les partenaires, STM

Autres:

Noémie Lucas, commissaire au développement économique, Ville de Montréal

Jacques Bénard, modérateur, Hill + Knowlton

Commerçants et gens d'affaires :

Nabil Abdel, RBC David Amar, Brummell Michel Baril, Belron Canada M Belhumeur. DIVCO

Marc-André Bélisle, Langevin Forest Jose Chavez, Distribution Joe Bling

Adams D'Alessi. Loblaws

Simon de Lanauze, Parc Olympique Simon Deschamps, Sea Monster Inc.

Jerry Excellent, Crofton Moore Martin Gaudet, Benny & Co Bernard J. Henry, Boulangerie

Obéissance

Guillaume Higgins, CDEC Montréal-Nord

Jean-Claude Larocque, Larocque et Forte

Ben Lee, Clinique podiatrique Podiart

Charles Morisset, commissaire au développement économique, arrondissement de Montréal-Nord Mitchell Moss, Crofton Moore

Sophie Paquet, MTQ

Marc Paquin, Service SCM

Christiane Richard, commissaire au développement économique, arrondissement de Villeray—Saint-

Michel—Parc-Extension

Yvan Roy, Le Marché Pie-IX

Jocelyn St-Denis, Association des producteurs maraîchers du Québec

Estelle Tahua, RBC

Daniel Thibault, Baseball BQRM Gilles Vaello, Renaud Bray

Présences commerçants et gens d'affaires : 28

Rédigé par : Nathalie Cinq-Mars, secrétaire

Contractualisation et Relations avec les partenaires, STM

POINT		ACTION
1.	Mot de bienvenue : Jacques Bénard souhaite la bienvenue à tous, remercie les partenaires présents ainsi que les citoyens et commerçants.	
2.	Déroulement de la soirée : Jacques Bénard présente le déroulement de la soirée. Il explique que les questions pourront être formulées après la présentation. Il remercie de leurs présences les personnes présentes sur place, les agents de liaison ainsi que Marc Dionne, qui présentera le projet avec son équipe.	
3.	Le projet intégré SRB Pie-IX :	
	Marc Dionne fait un rappel du projet :	
	 L'aménagement de 11 km de voies réservées, entre le boulevard St-Martin et la station de métro Pie-IX. 	
	 La réfection des infrastructures municipales, soit : la mise à niveau des conduites d'eau potable et d'égout, la reconstruction de la voirie et le déplacement des réseaux techniques urbains. 	
	 La bonification de l'aménagement du domaine public prévoit l'élargissement des trottoirs, la création d'un large terre-plein central ainsi que l'ajout de plusieurs centaines d'arbres. 	
	Il explique que l'objectif de la soirée est d'informer les commerçants sur la façon dont les travaux seront effectués ainsi que les façons de réduire l'impact des travaux.	
	Marc Dionne rappelle les étapes réalisées depuis l'automne :	
	la mobilisation de l'entrepreneur ;	
	l'installation du bureau de projet dans l'arrondissement de Montréal-Nord ;	
	• la construction de puits d'accès et de massifs de CSEM (pour réseaux Hydro-Québec et télécommunications) ;	
	l'abattage de certains arbres en conflit avec l'aménagement.	
	Marc Dionne poursuit en mentionnant que les travaux de la phase 1 commenceront le 18 mars 2019, sur un horaire régulier de 7h à 19h, pouvant se prolonger jusqu'à 23h, et que les accès aux résidences et aux commerces seront maintenus en tout	

temps. De plus, il y aura possibilité de stationnement entre les tronçons en travaux, afin de faciliter les allées et venues, ainsi que l'aménagement de couloirs piétonniers et de passerelles sécuritaires.

Pour toute question, M. Dionne invite à contacter l'agent de liaison du secteur pour la bonne coordination entre les activités des commerçants et les travaux.

Après avoir illustré le découpage des travaux par tronçon dans les arrondissements, Marc Dionne présente les itinéraires alternatifs proposés, ainsi qu'un plan des routes de camionnage. Des détours de bus, dont l'itinéraire est prévu au printemps 2019, ainsi que l'aménagement d'un terre-plein central sont aussi présentés.

4. Communications

Marc Dionne présente les deux agents de liaisons affectés au projet ; soit Léonard Boisclair de d'Amos à Everett et Nicolask Koronkiewick de Everett à Pierre-de-Coubertin.

5. Programme de soutien aux commerçants

Jacques Bénard invite Noémie Lucas, commissaire au développement économique de la Ville de Montréal à prendre la parole pour présenter le programme d'aide financière aux établissements situés dans un secteur affecté par les travaux majeurs.

Noémie Lucas explique comment se calcule la subvention, les conditions d'admissibilité ainsi que la procédure à suivre pour effectuer une demande. Elle présente ensuite le programme *Artère en transformation* et explique que les objectifs du programme sont de soutenir les communautés d'affaires et de favoriser la relance économique, tout en encourageant la rénovation des immeubles commerciaux.

6. Période de questions

Un commerçant remercie le bureau de projet (BdP) par rapport à la gestion des impacts, mais demande si l'entrepreneur est conscient des impacts des travaux sur les commerçants. Marc Dionne répond que l'équipe de surveillance est présente sur le terrain et que les communications se font avec l'agent de liaison et que le BdP fera un suivi avec l'entrepreneur.

Un commerçant demande s'il y aura, sur St-Michel, une alternative pour le camionnage. Marc Dionne répond que le camionnage sur le boulevard Saint-Michel est autorisé de jour. Ce même commerçant demande aussi si les voies réservées pour les détours d'autobus seront disponibles pour les camions. Marc Dionne répond que malheureusement, ce ne sera pas possible, car ces voies ne sont pas conçues pour les véhicules lourds.

Pour terminer, suite aux programmes de subventions de la Ville de Montréal, un commerçant demande si le programme est accessible aux semi et gros commerçants. Noémie Lucas répond que, pour être admissibles, les entreprises doivent prévoir de la vente au détail, la location de produits ou la prestation de services aux consommateurs. Les autres entreprises ne sont pas admissibles au programme.

Un commerçant s'inquiète des problèmes de déplacements pour les usagers du transport collectif. Philippe Parenteau répond que l'implantation d'un chemin de détour permettra de maintenir le niveau de service, mais ajoute qu'il faudra prévoir une augmentation du temps de déplacement.

Un commerçant dit que le commerce a subi beaucoup de dommages, qu'il y a eu entre-autres, un bris de fibre optique et demande si la ville va dédommager pour ça. Le sous-traitant a été avisé et on attend toujours la réponse rétorque Tatiane Pallu. Elle confirme que les avocats de la ville sont sur le dossier et ajoute que des surveillants de chantier et des agents de liaison font le travail.

Un commerçant demande si une baie de virage à gauche sera aménagée au boulevard des Grandes Prairies après les travaux, compte tenu du grand nombre de camions.

Marc Dionne répond que la géométrie prévoie une voie de virage à gauche à la 56 ° Rue. Il souligne que le tournebride de la 56° a été amélioré pour favoriser les manœuvres. Marc Dionne ajoute qu'une voie de virage à gauche additionnelle pourra être ajoutée à la 42° Rue, lorsqu'un tournebride y aura été aménagé dans le cadre d'un autre projet. Un commerçant demande s'il n'y aurait pas lieu d'autoriser les virages à gauche pendant la nuit. Marc Dionne répond que cette suggestion sera étudiée.

Un commerçant demande si les échéanciers sont respectés, car on dirait qu'il y a des travaux sur Pie-IX depuis 1995. Marc Dionne répond que l'échéancier du projet

intégré SRB Pie-IX est respecté et que les interventions prévues visent à éviter de nouvelles interventions lors des quarante (40) prochaines années.

Tatiana Pallu souligne que la voie de contournement des camions, prévue le long du dépôt à neige, sera bidirectionnelle.

7. Clôture de la soirée et mot de la fin :

Jacques Bénard remercie les personnes de leur présence, informe l'auditoire qu'un compte rendu de la présentation de ce soir sera disponible sur le site Internet de la STM. Il rappelle les coordonnées téléphoniques et le courriel pour joindre l'équipe du Bureau de projet. Il invite les citoyens et les commerçants à poursuivre les discussions et leurs demandes de questions, aux kiosques, en compagnie de l'agent de liaisons de leur secteur.